

Zeitschrift:	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber:	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	14 (1908)
Heft:	2
Artikel:	Numismatique de l'évêché de Sion. Deuxième partie
Autor:	Palézieux-du Pan, M. de
Kapitel:	Avant-propos
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-172450

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NUMISMATIQUE DE L'ÉVÊCHÉ DE SION¹

DEUXIÈME PARTIE

VI.

Description des monnaies vallaisannes².

Avant-propos.

Diverses circonstances ont retardé la publication de ce mémoire, parmi lesquelles il convient de mentionner le désir de notre regretté P.-Ch. Strœhlin d'ajouter sans cesse des pièces nouvelles à celles décrites par l'auteur. Nous ne pourrions qu'applaudir à ces multiples adjonctions si, avec le dessin des pièces nouvelles, on avait pris soin de noter le poids de celles-ci, ainsi que le nom de leurs propriétaires. Comme il n'en est rien, on trouvera parmi les descriptions qui vont suivre des pièces dont il n'est possible d'indiquer ni le poids, ni l'origine, bien que le dessin en soit fidèlement exécuté.

Les descriptions faites par l'auteur et celles ajoutées par P.-Ch. Strœhlin n'étant pas établies d'après la même règle, nous avons été contraint de les refaire d'après un système unique qui leur assure une plus grande uniformité.

¹ Voir *Revue suisse de numismatique* 1901, t. X, p. 212, et 1902, t. XI, p. 100.

² Nous rappelons que c'est sur la demande expresse de l'auteur que nous orthographions le mot Vallais avec deux *l*, bien que la *Revue* emploie généralement l'orthographe officielle (*Valais*), consacrée par l'usage. (*Note de la réd.*)

L'auteur a consacré quelques lignes¹, malheureusement trop courtes, aux divers systèmes monétaires vallaisans. Il nous a paru utile de revenir sur cet important sujet, afin surtout de faire comprendre pourquoi les termes usités dans ce mémoire pour désigner certaines monnaies vallaises sont empruntés tantôt au système romand, tantôt au système germanique.

Sous l'évêque Walther Supersaxo, le système monétaire vallaisan se trouvait établi de telle sorte que les différentes pièces équivalaient plus ou moins exactement soit à celles de la Savoie, soit à celles de la Suisse romande (Fribourg y compris), soit à celles de Berne.

La livre de Berne, le florin de Savoie et le florin du Vallais se trouvaient égaux en valeur.

Deux florins de Savoie ou du Vallais, deux livres bernaises, fribourgeoises ou soleuroises valaient un florin du Rhin.

Le plappart valant 5 deniers en Vallais, 13 sols 4 deniers faisaient un florin du Rhin.

Le denier vallaisan était égal à 3 hellers de Berne.

Le sparguli vallaisan valait un quinaire (fünfer) de Berne ou un quart de Savoie.

Sous les évêques Nicolas et Mathieu Schinner², le système monétaire vallaisan se trouvait être le même que celui de la Savoie et de la Suisse romande. Il se composait de quarts, de gros, de pièces de deux, trois et six-gros. En outre, on trouvait le thaler, emprunté au système germanique. Quant au teston ou dicken, il appartenait à l'un et à l'autre système.

Sous l'évêque Philippe de Platea, on commença tout d'abord à frapper des monnaies appartenant à l'ancien système monétaire, puis on émit des pièces appartenant au système du batz, ainsi que le fit la ville de

¹ *Revue suisse de numismatique* 1901, t. X, p. 216.

² L'auteur ayant adopté l'orthographe Schinner, au lieu de Schiner, dans la première partie de son mémoire, nous ne pouvons que la continuer. (*Note de la réd.*)

Fribourg à la même époque. Par conséquent, à partir de cette date, il faut se servir des expressions *batz* et *demi-batz*, au lieu de celles de *deux-gros* et *gros*. On doit cependant observer que les anciennes expressions avaient passé dans le langage usuel et qu'on les rencontra couramment dans les actes de cette époque et plus tard encore.

En présentant les monnaies vallaisannes, l'auteur fait assez fréquemment mention des armes des évêques, titulaires de l'évêché de Sion, sans cependant les décrire. Il nous a paru nécessaire de réunir ici la description de ces diverses armes¹.

AM BUEL. *Écartelé aux 1 et 4 d'azur à la fleur de lys d'or; aux 2 et 3 d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles d'or et d'un mont à trois coupeaux de sinople, mouvant de la pointe.*

JORDAN. *D'or à trois sapins issants de trois coupeaux de sinople, mouvants de la pointe, les troncs liés de gueules.*

JOST. *D'azur au sautoir alaisé de gueules, accompagné de trois étoiles à six rais d'or et en pointe d'un mont à trois coupeaux d'argent.*

PLATEA. *Écartelé aux 1 et 4 de gueules à une fleur de lys d'argent, surmontée de deux étoiles à six rais d'or; aux 2 et 3 d'azur, à trois besants d'or, posés en barre.*

RIEDMATTEN. *De gueules à la feuille de trèfle de sinople, surmontée de deux étoiles d'or.*

SCHINNER. *D'azur à trois bandes d'or, au chef cousu du champ, chargé d'une croix du second.* -

¹ Nous adressons nos remerciements à M. J. Grellet, président de la Société suisse d'héraldique, qui a bien voulu revoir ces descriptions.

SILINEN. *D'or au lion de gueules.*

SION (évêché). *De gueules à une épée et une crosse d'argent passées en sautoir, l'épée en bande et la garde en chef, la crosse contournée à sénestre.*

SUPERSAXO. *Écartelé aux 1 et 4 de gueules à la couronne d'or et au mont de trois coupeaux de sinople, mouvant de la pointe; aux 2 et 3 de sable au lion d'or sur trois coupeaux de sinople.*

Enfin les armes du Vallais, de 1628 à 1798, indiquées déjà par l'auteur :

Parti argent et gueules à sept étoiles en deux pals, de l'un en l'autre, accostant la septième de l'un à l'autre, au lieu d'honneur.

Les armes figurées sur les monnaies vallaises n'offrent aucune représentation des métaux ou des émaux, mais seulement des figures. A partir de l'épiscopat de F.-J. Supersaxo (1701-1734), cette règle présente quelques exceptions qui seront toujours signalées.

Parmi les pièces figurées dans ce mémoire, on en trouvera un certain nombre qu'on eût sans doute pu se dispenser de faire graver, car ce sont des répétitions de pièces précédentes, ne présentant avec elles que des différences infimes.

Cependant nous n'avons pas cru devoir supprimer ces figures, puisque l'ancienne rédaction de la *Revue* avait jugé utile de les faire établir. (*Note de la réd.*)

Nous décrirons les variétés des monnaies de l'évêché de Sion, nous bornant à signaler le nombre de variantes qui nous sont connues, sans en donner la description. En outre, nous indiquerons la rareté des monnaies au moyen des lettres suivantes : U unique ; RRR excessivement rare ; RR très rare ; R rareté moyenne ; C commune. Les pièces figurées seront décrites

d'après la nouvelle méthode¹ qui permet d'indiquer soit la direction de la légende, soit le point de la circonference d'où elle part.

Les poids indiqués le sont en grammes et les modules en mètres.

Bibliographie.

ABRÉVIATIONS

- Köhler (Jean-David). *Historische Münzbe-lustigung*. Nuremberg, 1729-1765, 24 vol. in-4 av. vign. Köhler.
- Lochner (Johann-Hieronymus). *Sammlung merkwürdiger Medaillen*. Nuremberg, 1737-1744, 8 vol. in-4 av. vign. Lochner.
- Monnaies en or qui composent une des différentes parties du Cabinet de S. M. l'Empereur*. Vienne, 1759, av. suppl., in-fol. av. 315 pl. *Monnaies en or*.
- Haller (Gottlieb-Emmanuel von). *Schwei-zerisches Münz- und Medaillenkabinet*. Berne, 1780-1781, 2 vol. in-8 av. 12 pl. Haller.
- Schluthess-Rechberg (K.-G., Ritter von). *Thaler-Cabinet*. Vienne et Munich, 1840-1867, 3 vol. gr. in-8 en 5 part. Schulthess.
- Blanchet (Rodolphe). *Mémoire sur les monnaies des pays voisins du Léman*. Lausanne, 1854, in-8 av. 7 pl. et une carte R. Blanchet.
- Blanchet (Adolphe). *Numismatique vallai-sanne. Notice sur quelques monnaies inédites de l'évêché de Sion*. Lausanne, 1864, br. in-4 de 8 p. av. une pl. A. Blanchet, *Numis-matique*, 1864.

¹ *Revue suisse de numismatique* 1908, t. XIV, p. 212.